

Un café social rue des Rosiers

IV^e. Depuis l'installation de plusieurs boutiques de vêtements rue des Rosiers, les habitants redoutaient que le quartier juif perde son âme et son identité. A l'occasion du réaménagement de la rue, le maire de Paris, Bertrand Delanoë, et la maire du IV^e, Dominique Bertinotti, s'étaient engagés à faciliter l'implantation d'institutions liées à la communauté juive dans le quartier. Ce sera chose faite début 2010 avec l'arrivée de l'association OSE (Œuvres sociales aux enfants) à la place de l'ex-Café des Psaumes, au 12 bis, rue des Rosiers. L'association va transformer les lieux en café social destiné aux personnes âgées de confession juive. Le dimanche, cette adresse fera office d'espace d'animation culturelle et intellectuelle ouvert à tout public.

Le parking d'Auteuil se met au sport

XVI^e. Deux ans de travaux, 7 millions d'euros d'investissement et un parking de 1 300 places entièrement rénové. La Saemes, la société d'économie mixte de la Ville de Paris chargée du stationnement, inaugure aujourd'hui le parking de la porte d'Auteuil réhabilité. En raison de son emplacement à proximité de Roland-Garros, de l'hippodrome, du Parc des Princes et du stade Jean-Bouin, le parking a été décoré d'immenses photos anciennes sur le thème des sports. Le tarif du stationnement dans ce parking est fixé à 1,70 € pour une heure.

Paris, capitale européenne de l'ennui ?

LONDRES, la clubbeuse. Amsterdam, la permissive. Barcelone, la festive. Berlin, la techno. Et Paris... l'endormie.

Alors que la pétition en ligne « Quand la nuit meurt en silence* » a déjà recueilli près de 12 000 signatures et que la mythique discothèque la Loco (*lire encadré*) va fermer, une étude inédite publiée aujourd'hui enfonce le clou : la vie nocturne dans la capitale est en perte de vitesse comparée aux autres grandes métropoles européennes. Présenté à l'occasion du lancement du site Internet Parisnightlife**, ce « Rapport sur la compétitivité nocturne » compare plusieurs données (offre globale, événements, lieux mythiques, transports, prix, etc.). Résultat, la Ville Lumière se classe en cinquième et dernière position des villes pour noctambules...

■ **Les forces du Paris by night.** Selon l'étude réalisée par l'Ecole de guerre économique (EGE), Paris dispose de nombreux atouts dans cette

compétition nocturne : sa place de première destination touristique mondiale, un patrimoine culturel et un vivier artistique à exploiter, ou encore l'art de vivre à la française. « Aujourd'hui, on trouve de tout la nuit à Paris : des bars, des concerts, des boîtes de nuit, des clubs... » renchérit Jean-Bernard Bros, adjoint de Bertrand Delanoë chargé du tourisme.

■ **Ville-musée ?** Cependant, alors que Berlin est devenu l'eldorado des fans de techno et que Londres vit 24 heures sur 24, la capitale semble s'endormir sur ses lauriers. « Paris ne se démarque pas », pointe le rapport. En cause : « Une image de ville-musée, la faiblesse du réseau de bus nocturne Noctilien, le vide culturel dans certains quartiers » ou encore « les nombreuses fermetures d'établissements » décidées par la préfecture de police.

■ **Créer des « maires de nuit ».** Pour réveiller la nuit parisienne, l'EGE propose mettre en valeur le patrimoine culturel. Le centre Pompidou pourrait par exemple accueil-

ir des soirées clubbing éphémères baptisées Pimpid'up. Autres pistes : favoriser les visites de quartier « by night », ouvrir les portes des ateliers d'artistes de Belleville jusque tard, lancer une Nuit européenne des clubs ou encore créer des « maires de nuit », élus pour deux ans, qui feraient le lien entre les professionnels et les institutions comme c'est le cas à Amsterdam.

■ **Un site pour les noctambules.** En attendant, la mairie de Paris et la Chambre syndicale des

cabarets artistiques et discothèques (CSCAD) lancent aujourd'hui Parisnightlife. « Premier site Internet européen non commercial dédié à la vie nocturne », selon Jean-Bernard Bros, ce portail recense 330 lieux et donne toutes les informations pour faire la fête : programmation, transports, prix, dress code... « Nous voulons redorer le blason de la nuit parisienne », conclut Jean-Bernard Bros.

JULIEN SOLONEL

*Quandlanuitmeurtensilence.com

** www.parisnightlife.fr

Terminus pour la Loco

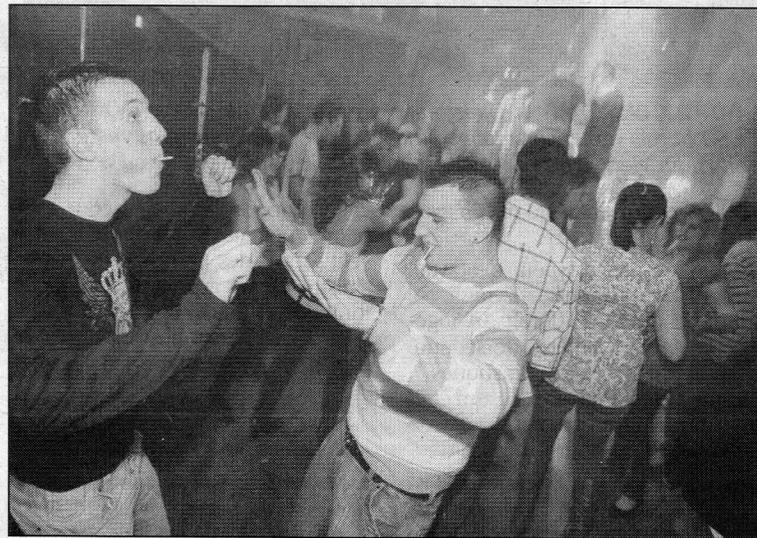


BOULEVARD DE CLICHY (XVIII^e), LE 26 OCTOBRE.

La célèbre discothèque a été cédée à son voisin, le Moulin-Rouge. (LP/J.S.)

C'ETAIT la dernière chance de sauver la célèbre boîte de nuit de Pigalle (XVIII^e). Hier, la cour d'appel de Paris a confirmé la décision du tribunal de commerce de céder la Locomotive, placée en redressement judiciaire, au Moulin-Rouge pour 1,2 million d'euros. Le mythique cabaret transformera son voisin en annexe, avec une boutique, un restaurant et un espace dancing. Seul Ian Brossat, président du groupe communiste et élu du XVIII^e, n'a pas l'intention d'aller se coucher : il présentera un nouveau vœu lors du prochain conseil de Paris du 23 novembre pour sauver la Loco et défendre les nuits parisiennes.

J.S.



Pour réveiller les nuits parisiennes, épinglées dans une étude, la mairie lance un site Internet pour informer les fêtards. (LP/JEAN-BAPTISTE QUENTIN.)